

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUIN 2018

Présents : Bruno GUIDON, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Nicole BERNARD-BERNARDET (excusée), Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Stéphane PACCARD.
Nadia JOSSERAND est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil,
- 2) Personnel : * ouverture le samedi matin,
* horaire du personnel scolaire,
- 3) Avenant au prêt du SMDEA,
- 4) Coupes de bois 2019,

- 5) Ecole : projets, finances, marché,
- 6) Praz du Feu : convention avec le Domaine de Clarins,
- 7) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	Problème de numéros
2 a)	Maintien de la permanence du samedi matin.	Avis défavorable	
2 b)	Allongement du temps de travail d'une ATSEM	Avis défavorable par 11 voix contre et 1 pour	
3	Reprise de l'emprunt au SMDEA 74 E04303 pour transfert à la Société Générale	Avis favorable	
4	Vente de coupe de bois parcelles 20 et 21 bois façonnés	Avis favorable	
5	Marché réhabilitation de l'école déclaré infructueux	Avis favorable car la commune ne peut pas dépasser financièrement le budget prévisionnel. De plus les travaux sont reportés d'une année	
6	Praz du Feu : convention avec le Domaine de Clarins	Avis favorable pour la convention pour un remboursement des travaux à hauteur de 2.000 €.	
7 d)	Modifier la convention de mise à disposition de personnel avec la CCVT pour la déchetterie	Avis favorable pour une gestion directe par la CCVT le lundi après-midi.	
7 e)	Continuer le travail avec la nutritionniste	Avis favorable	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
2	Travail sur les nouveaux horaires scolaires	Les maires, les transporteurs, la directrice de l'école	Se réunit		Avant la fin de l'année scolaire
7 b)	Demander un devis à BEBER pour mettre des cunettes au lieu des drainers.	Le Maire	Appelle l'entreprise		Le plus rapidement possible
7 j)	Enlever le plot de plastique rouge placé en bord de route au Villard	L'employé communal	Enlève le plot		Le plus rapidement possible
7 n)	Obligation d'avoir un frigo	Le secrétariat	Vérifie les normes en terme d'hygiène		Le plus rapidement possible
7 o)	Remerciements pour les accotements	Le secrétariat	Fait un courrier à la personne qui a effectué ces travaux		Le plus rapidement possible.

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil

Les sondages au Montaubert ont été réalisés les 31 mai et 1^{er} juin.

Pour la demande de subvention au titre des intempéries, le cabinet Hydrétudes a chiffré les travaux. Le montant s'élève à 200.000 €.

2. Personnel

La demande d'augmentation du temps de travail d'un ATSEM a été faite par le corps enseignant en prévision de la relocalisation.

Suite au passage à 4 jours, tout le personnel communal du service enfance a été rencontré pour leur indiquer les nouveaux horaires à partir de la rentrée.

Les horaires scolaires présentés à l'Académie ont été refusés en commission le 13 juin 2018.

4. Coupes de bois 2019

L'ONF propose pour 2019 de vendre des coupes de bois sur les parcelles 20 et 21.

Il y a environ 255 m³ (parcelle 20) et 300 m³ (parcelle 21).

En bois façonnés, l'ONF peut choisir les exploitants.

5. Ecole : projets, finances, marché

L'ouverture des plis a eu lieu le 29 mai 2018. 3 lots n'ont pas reçu l'offre.

A contrario un certain nombre d'offres dépassent le montant prévisionnel.

Le marché sera de nouveau lancé en septembre 2018.

Le SYANE nous accorde une subvention de 56.000 €.

6. Praz du Feu : convention avec le Domaine de Clarins

Suite aux intempéries, le chemin d'accès à Praz du Feu et à Praz d'Zeures a été endommagé.

Devant l'urgence et pour permettre aux deux exploitants de monter, la commune a fait réaliser des travaux d'urgence.

Le Domaine de Clarins, exploitant de Praz du Feu, a indiqué pouvoir payer 2.000 € de travaux.

7. Informations et questions diverses

a) Centre de loisirs La Farandole

Des enfants habitants les communes qui subventionnent le centre de loisirs ont été refusés pour cet été car le centre est complet. Sauf que des enfants de commune extérieure ont été inscrits.

Les Maires des 4 communes ont fait un courrier pour indiquer leur mécontentement.

b) Parking Col du Marais

Un devis a été réalisé par Béber TP pour emmener les eaux du fossé adjacent au parking vers une buse dans le champ.

Sauf qu'il est proposé de voir l'aménagement de ce parking. Les accotements sont hauts et il convient de matérialiser les bords.

Il faudra aussi prévoir des barrières et des panneaux.

c) Travaux chemin de Rosset

La participation sera inférieure à celle prévue : 732 € au lieu de 1500 €.

d) Ouverture de la déchetterie

La déchetterie a été fermée plusieurs lundis suite à l'absence de l'employé communal.

La CCVT informée de cette absence, n'a pas de personnel pour les remplacements.

Proposition est faite de recruter une personne rémunérée par la CCVT que pour la déchetterie de Serraval.

e) Nutritionniste

Elle intervient plusieurs fois par an pour l'élaboration des menus.

f) Ligne de trésorerie

C'est le Crédit Agricole qui a été retenu.

g) Invitations

29/06 : AG du CFFM à 17h00

28/06 : inauguration batteries 74.

h) Remerciements

Jean-Claude LOYEZ est remercié pour ses années d'investissements que ce soit au niveau communal ou associatif.

i) Serraval info

Un numéro spécial école va être prochainement réalisé.

k) Traitements UV

L'ouverture des plis aura lieu le 26 juin 2018 à 14h00.

l) Fusion de communes Entremont Petit-Bornand

La commune nouvelle ira rejoindre la communauté de communes de Bonneville à partir du 1^{er} janvier 2018.

m) Prise de compétence eau/assainissement

Un projet de loi est à l'étude actuellement pour reporter le transfert de la compétence au 01/01/2026.

Conditions : 25 % des communes membres et 20 % de la population.

n) Praz D'Zeures

Il est demandé de passer le compacteur un peu plus haut sur la route.

Le frigo qui est actuellement dans le gîte ne descend pas plus bas que 12 °C. est-il possible d'acheter un frigo à gaz ?

Le câble fonctionne et des tables extérieures ont été commandées.

Souhait d'ouvrir le gîte le 30/06.

L'entreprise Thiaffey-Rencorel monte la semaine 26 pour effectuer les travaux d'urgence et BEBER a déneigé une partie du chemin recouvert par des avalanches.

o) Accotements route de l'Hermite

Un particulier a demandé des graviers pour faire les accotements route de l'Hermite suite aux travaux de goudronnage. Qu'il en soit ici remercié.